



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISPOSITIF TOUS DROITS OUVERTS - TDO

**Service académique d'information et d'orientation
Pôle Persévérance et Lutte contre le Décrochage Scolaire**

Affaire suivie par : Tanya Gouzouguec

Tél : 01 57 02 68 15

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissement, référents décrochage scolaire et membres des comités de pilotage des réseaux FOQUALE

s/c de mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

s/c de mesdames et monsieur les Inspecteurs Information Orientation

Références : Circulaire Tous Droits Ouvert du 18 juillet 2023, BO du 20 juillet 2023

Texte(s) abrogé(s) (le cas échéant) :

Annexes :

« Tous droits ouverts » (TDO) est un dispositif proposant une démarche de prévention coordonnée entre les établissements scolaires et les partenaires locaux de l'accompagnement, pour soutenir l'action des équipes éducatives et pédagogiques auprès des élèves les plus fragiles, en priorité ceux issus de lycée professionnel.

Note relative à la mise en œuvre du dispositif Tous Droits Ouverts (TDO)

Le Dispositif Tous Droits Ouverts (TDO) s'adresse aux élèves de lycées de 15 ans et plus mais aussi, et de façon plus exceptionnelle aux élèves de 3^{ème}. Il a pour objectif de proposer toute une palette de solutions leur permettant de retrouver la motivation et de s'engager dans un parcours de formation ou d'insertion.

Ce dispositif est mis en œuvre via le Parcours Aménagé de Formation Initiale « Tous Droits ouverts », dit PAFI-TDO.

Ressources :

- [Fiche - Dispositif Tous Droits Ouverts](#)
- [Fiche – Parcours Aménagé de Formation Initiale « Tous Droits Ouverts »](#)
- [Contrat PAFI-TDO](#)

Pour la rectrice et par délégation,

La secrétaire générale adjointe

Signé

Francette DALLE MESE